Nations Unies A/63/L.69/Add.1

Assemblée générale

Distr. limitée
22 avril 2009
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session
Point 49 d) de l'ordre du jour
Développement durable : sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures

Antigua-et-Barbuda, Argentine, Barbade, Bélarus, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Chili, Chine, Congo, Cote d'Ivoire, Cuba, Dominique, Égypte, El Salvador, Équateur, Espagne, Guatemala, Haïti, Honduras, Italie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Koweït, Liban, Luxembourg, Mongolie, Népal, Nicaragua, Pakistan, Paraguay, Philippines, Portugal, République arabe syrienne, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, Sainte-Lucie, Serbie, Seychelles, Somalie, Soudan, Togo, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du) : projet de résolution

Journée internationale de la Terre nourricière

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Azerbaïdjan, Bangladesh, Belize, Érythrée, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, Grenade, Guyana, Jordanie, Maldives, Myanmar, Pérou, République centrafricaine, Slovénie, Suède, Turquie et Yémen

09-31074 (F) 230409 230409

Merci de recycler